



Les distributions
ELECTRO-SHOP
1315 rue Mazurette, Local #100
Montréal, Qc, H4N 1G8
(514) 400-1450
info@electro-shop.ca

Clause de Non-Sollicitation des Clients, Partenaires et Fournisseurs

8.1 Période de Validité

Cette clause est applicable pendant **toute la durée de votre stage** chez Les distributions Électro-Shop et se prolongera pour une période de **12 mois suivant la cessation de stage**, quelle qu'en soit la raison.

8.2 Restrictions

Il est **strictement défendu** :

De **contacter nos clients, partenaires et fournisseurs** pour offrir des services ou produits similaires ou concurrents à ceux de Les distributions Électro-Shop.

De **collecter, utiliser ou partager des informations concernant nos clients, partenaires et fournisseurs** à des fins autres que celles strictement liées à votre travail chez Les distributions Électro-Shop.

8.3 Exceptions et Approbations

Toute exception à cette règle doit être approuvée par écrit par le superviseur immédiat.

8.4 Conséquences en cas de Non-Respect

Le non-respect de cette clause **peut entraîner des mesures disciplinaires**, jusqu'à et y compris l'annulation du stage, ainsi que des **poursuites judiciaires** pour récupérer les dommages subis par l'entreprise.

8.5 Légalité et Validité

Cette clause est conforme aux lois et réglementations en vigueur au Québec. Tout litige relatif à cette clause sera soumis aux tribunaux compétents du Québec.

Nom du stagiaire

Date de signature

Signature du stagiaire